



L'an deux mil vingt-six, le 03 juillet, à 09 heures, se sont réunis, au siège du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube à Sainte-Savine, les membres du Conseil d'Administration (titulaires ou suppléants) proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de scrutin, à la date du 25 juin 2026, sous la Présidence de Monsieur Jacky RAGUIN.

Nombre de Membres en exercice	25
Nombre de Membres présents	21
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de suffrages exprimés	21
Votes Pour	21
Votes Contre	0
Abstention	0

Présent(s) :

Messieurs Jacky RAGUIN, Philippe DALLEMAGNE, Jean-Marie CAMUT, Madame Raphaële LANTHIEZ, Messieurs Michel LAMY, Jean-Philippe RESIDORI, Mesdames Agnès CORNUMAND, Marie-Thérèse LEROY, Messieurs Arnaud MAGLOIRE, Jean-Michel VIART, Alain BALLAND, Dominique BARONI, Madame Séverine DELSERT-BROQUET, Monsieur Florent HURPEAU, Madame Marie-Hélène TRESSOU, Messieurs Patrice CROPAT, Pascal PLUOT, Alain STEINMANN, Mesdames Delphine COURTIN, Rachida BOUDADI.

Représenté(s) par leur(s) suppléant(s) :

Monsieur Christian BLASSON était représenté par Madame Anne-Sophie GAUTHIER.

Absent(s) excusé(s) :

Mesdames Laurence CAILLET, Marie HUBERDEAU, Jamila AZZAB, Estelle BOMBERGER-RIVOT.

Assistaient :

Madame Claudine KOLUDZKI, Directrice du Centre de Gestion,
Monsieur Jean-Yves AEGERTER, Directeur-Adjoint du Centre de Gestion,
Monsieur Julien BROUSSE, Membre du Comité de Direction,
Madame Karen GUINOT, Responsable du Pôle Recrutement – Emploi - Formation,
Monsieur Aurélien BELIN, Responsable du Pôle Expertise Statutaire.

Madame Carole LEROY, Agent Comptable du Centre de Gestion, étaient absente excusée.

D2026_07_19

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Après avoir déterminé le nombre de Vice-Présidents, le Conseil d'Administration, selon l'article 21 du Décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion, les élit parmi ses membres titulaires. Le nombre de postes à pourvoir a été fixé à quatre.

Cette élection se fait à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour ; en cas d'égalité des voix au deuxième tour, il est procédé à un troisième tour ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Le Président procède à un appel de candidatures en rappelant qu'il est nécessaire de mettre en place un scrutin distinct pour chacun des quatre postes à pourvoir.

1^{er} Poste à pourvoir :

Est candidat(e) Philippe DALLEMAGNE

Aucune autre candidature n'est présentée.

Le déroulement du vote a donné les résultats ci-après à l'issue du premier tour :

■	Votants -----	21
■	A déduire les bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral -----	0
■	Suffrages exprimés -----	21

Monsieur Philippe DALLEMAGNE recueille **21** (vingt et une) **voix** et est proclamé élu et installé dans les fonctions de Vice-Président du Centre de Gestion.

2^{ème} Poste à pourvoir :

Est candidat(e) Jean Marie CAMUT

Aucune autre candidature n'est présentée.

Le déroulement du vote a donné les résultats ci-après à l'issue du premier tour :

■	Votants -----	21
■	A déduire les bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral -----	0
■	Suffrages exprimés -----	21

Monsieur Jean-Marie CAMUT recueille **21** (vingt et une) **voix** et est proclamé élu et installé dans les fonctions de Vice-Président du Centre de Gestion.

3^{ème} Poste à pourvoir :

Est candidat(e) Christian BLASSON

Aucune autre candidature n'est présentée.

Le déroulement du vote a donné les résultats ci-après à l'issue du premier tour :

■	Votants -----	21
■	A déduire les bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral -----	0
■	Suffrages exprimés -----	21

Monsieur Christian BLASSON recueille **21** (vingt et une) **voix** et est proclamé élu et installé dans les fonctions de Vice-Président du Centre de Gestion.



4^{ème} Poste à pourvoir :

Est candidat(e) Raphaële LANTHIEZ

Aucune autre candidature n'est présentée.

Le déroulement du vote a donné les résultats ci-après à l'issue du premier tour :

■ Votants	21
■ A déduire les bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code Electoral	0
■ Suffrages exprimés	21

Madame Raphaële LANTHIEZ recueille **21** (vingt et une) **voix** et est proclamée élue et installée dans les fonctions de Vice-Présidente du Centre de Gestion.

Pour extrait conforme,
A Sainte-Savine, le 03 juillet 2026

Le Président,



Jacky RAGUIN

Le Président du CDG 10 certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
à compter du 10/07 /2026.



Le Président,

Jacky RAGUIN